

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 décembre 2023

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 13 - votants : 13	Le cinq décembre deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
Convocation en date du : 01 décembre 2023	Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
Affichée le : 01 décembre 2023	Absents excusés : GAY Arlette Secrétaire de séance élu : RIVOLLIER Nicole

N° 2023D618	DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DE L'ENVELOPPE TERRITORIALISEE 2024
--------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

Monsieur le Maire présente au Conseil un projet d'investissement pouvant faire l'objet d'une demande d'aide auprès du Département, au titre de l'enveloppe territorialisée 2024.

Ce projet consistera en l'aménagement du complexe sportif « Léon Coquard » situé Route de Bourbonneau pour un coût global de 441.534 € HT, dont principalement :

- Rénovation des terrains de tennis extérieurs
- Création d'un terrain de padel
- Création de terrains de pétanque
- Création d'une tribune au gymnase
- Création d'un auvent au gymnase
- Création d'un local pour la pétanque et le Comité des Fêtes
- Achat d'un micro-tracteur tondeuse pour l'entretien extérieur du complexe sportif

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les projets d'investissements présentés ci-dessus

DECIDE de solliciter une subvention, au taux maximum, auprès du Département au titre de l'enveloppe territorialisée 2024.

AUTORISE Monsieur le Maire à suivre ce dossier et à signer toutes pièces s'y rapportant.

La Secrétaire de Séance
Nicole RIVOLLIER



ROZIER EN DONZY, le 20/12/2023
Signé : le Maire, Didier BERNE

